



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2019/2020

PROCÈS-VERBAL N°10

Réunion du Mardi 08 Octobre 2019

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

INFORMATIONS – Coupes de Paris CREDIT MUTUEL IDF - Seniors et CDM

Le Comité de Direction de la Ligue a, en sa réunion du 27 Juin 2019, décidé de la suppression de la prolongation pour toutes les Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL IDF Seniors, cette décision visant notamment à :

- . Limiter le temps de jeu lorsque les rencontres de Coupe ont lieu un soir de semaine,
- . Limiter la fatigue physique des joueurs notamment lors des Finales qui ont lieu en fin de saison sportive.

Ainsi, à compter de la saison 2019/2020, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, **il n'y aura plus de prolongation** dans les Coupes de Paris IDF suivantes :

- . Seniors
- . C.D.M.

Le départage des équipes s'effectuant désormais par l'épreuve des coups de pied au but.

COUPE DE FRANCE – 5ème TOUR

Rencontres à jouer le Dimanche 13 Octobre 2019 à 14h30 ou avant avec l'accord écrit des 2 clubs.

Arbitrage :

5^{ème} tour de la Coupe de France			
Club Receptant	Club Visiteur	Nombre d'Arbitre	Prise en charge
Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	1 AO*	A la charge du club recevant
Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 1	3 AO	AC** - A la charge du club recevant 2 AA*** - A la charge des 2 clubs
District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 1	Dernière Division District jusqu'à NATIONAL 1	3 AO	A la charge du club recevant

*AO : Arbitre Officiel

**AC : Arbitre Central

***AA : Arbitre Assistant

Nous vous rappelons que pour les rencontres couvertes par 1 seul Arbitre Officiel, si les clubs souhaitent deux Arbitres Assistants supplémentaires, ils doivent en faire la demande auprès du service arbitrage de la Ligue. Les arbitres seront alors à la charge du club demandeur.

RAPPEL:

En cas de prolongation, un remplacement supplémentaire peut-être effectué indépendamment du fait que l'équipe ait ou non déjà effectué tous les remplacements autorisés.

22076575 : CO LES ULIS ou ROMAINVILLE F.C. / RED STAR FC du 13/10/2019

La Commission rappelle que le dossier est actuellement en cours à la C.R.D. pour le match du 4^{ème} tour ROMAINVILLE F.C. / C.O. ULIS.

La décision ci-dessous est valable uniquement dans le cas où le club de ULIS C.O. serait déclaré qualifié pour le 5^{ème} tour :

Demande d'avancement de date des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 12 Octobre 2019 à 14h30, sur le stade Jean Marc Salinier aux ULIS.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22076579 : BLANC MESNIL SFB / SAINT DENIS US du 13/10/2019

Demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 12 Octobre 2019 à 17h00, sur le stade Jean Bouin au BLANC MESNIL.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22076583 : DRANCY J.A. / CRETEIL LUSITANOS US du 13/10/2019

Demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 12 Octobre 2019 à 15h00, sur le stade Charles Sage à DRANCY.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.**22076578 : NANTERRE ES / IGNY AFC du 13/10/2019**

Demande de changement d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 15h00, sur le stade Gabriel Péri à NANTERRE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22076574 : STE GENEVIEVE SP. / IVRY US du 13/10/2019

Demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 12 Octobre 2019 à 18h00, sur le Parc des Sports Léo Lagrange à STE GENEVIEVE DES BOIS.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22076592 : NOISY LE SEC B. 93 / POISSY AS du 13/10/2019

Demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 12 Octobre 2019 à 17h00, sur le stade Salvador Allende 1 à NOISY LE SEC.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

22076582 : SEIZIEME ES / ESP. AULNAYSIENNE du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de l'ES SEIZIEME via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 15h00, sur le stade Paul Faber à Paris 17^{ème}.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'ESP. AULNAYSIENNE parvenu dans les délais impartis.

Pensez à venir retirer vos maillots
--

Les clubs qui disputeront le **5^{ème} tour de la Coupe de France les 12 et 13 Octobre prochains**, sont invités à venir retirer leurs maillots au siège de la LPIFF **et jusqu'au vendredi 11 octobre 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.**

Se munir obligatoirement d'un courrier à en-tête du club.

SENIORS - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.
--

- 2^{ème} Tour -

IMPORTANT

Nous vous informons qu'à compter de la saison 2019/2020, **il n'y aura plus de prolongations** dans la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF Seniors.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il sera procédé immédiatement, à une séance de tirs au but pour départager les équipes.

22073138 : MEAUX ACADEMY CS 2 / PALAISEAU US du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire et de terrain de MEAUX ACADEMY via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 14h00, sur le stade Albert Corazza 3 de MEAUX.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de PALAISEAU US parvenu dans les délais impartis.

22073160 : NEUILLY SUR MARNE SFC / CERGY PONTOISE FC du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de NEUILLY SUR MARNE SFC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 15h00, sur le stade Georges Coulon à NEUILLY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CERGY PONTOISE FC parvenu dans les délais impartis.

22073144 : IVRY US 2 / FLEURY 91 FC 2 du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire d'IVRY US via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 13h00, sur le stade des Lilas à IVRY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FLEURY 91 FC parvenu dans les délais impartis.

22073143 : PLESSIS ROBINSON FC / VAL YERRES CROSNE du 13/10/2019

Demande de changement de date et d'horaire des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 12 Octobre 2019 à 16h30, sur le Parc des Sports du Hameau n°1 au PLESSIS ROBINSON.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

SENIORS - CHAMPIONNAT

21447552 : AULNAY CSL / VINCENNOIS CO 2 du 06/10/2019 (R3/B)

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel informant de la clôture de la FMI, sans l'indication de la participation des remplacements, confirme comme suit :

Pour AULNAY CSL :

à la 50mn le n° 12 M. FERNANDES DUARTE Flavio, licence n° 2546155825, a remplacé le n° 9 M. DIABY Souleymane, licence n° 2548312484

à la 65mn le n° 13 M. DIALLO Ousmane, licence n° 2546082835, a remplacé le n° 5 M. TRAORE Issac, licence n° 2368012164

à la 75mn le n° 6 M. MOUAKO Albin, licence n° 2368040162, a remplacé le n° 8 M. FELLICE Dalvin, licence n° 2544084443

Pour le VINCENNOIS CO :

à la 50mn le n° 13 M. DICKO Sidy, licence n° 2328107571, a remplacé le n° 10 M. GIROMANAY Adam, licence n° 2543906650

à la 65mn le n° 14 M. PARRA Rayan, licence n° 2547034679, a remplacé le n° 9 M. BODOIGNET Victor, licence n° 2544014981

à la 80mn le n° 12 M. BOYER Nathan, licence n° 2544029501, a remplacé le n° 8 M. TICHADOU Nils, licence n° 2543689153

CHAMPIONNAT U20

Elite 1

Match 21456280 FC MONTFERMEIL 20 / FC GOBELINS 20 du 20/10/2019

Demande de changement horaire via FOOTCLUBS de MONTFERMEIL F.C. (horaire proposé : 11h).

Refus de GOBELINS F.C..

La Commission ne peut valider l'horaire de 11h en l'absence de l'accord de l'adversaire.

Par conséquent, elle demande au club de MONTFERMEIL F.C. :

- Soit de proposer un autre horaire avec l'accord de son adversaire ;
- Soit de proposer un autre terrain ;
- Soit d'inverser la rencontre avec l'accord de l'adversaire ;

Elle demande aux 2 clubs de l'informer pour sa réunion du mardi 15/10/2019 au plus tard.

U20 - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Match 22079003 ARGENTEUIL RFC 20 / HOUILLES AC 20 du 13/10/2019**

Demande de changement horaire via FOOTCLUBS d'ARGENTEUIL RFC.

Cette rencontre se jouera à 15h.

Accord de la Commission.

Match 22079005 AAS SARCELLES 20 / VILLEMOMBLE SPORTS 20 du 13/10/2019

Demande de changement horaire via FOOTCLUBS de SARCELLES AAS.

Cette rencontre se jouera à 16h30 sous réserve de l'accord écrit de l'adversaire.

**U18 - COUPE GAMBARDELLA - CREDIT AGRICOLE -
- 2ème Tour -****CONDITIONS DE PARTICIPATION:**

Cette épreuve est ouverte aux licenciés U18 et U17.

Les joueurs licenciés U19 NE PEUVENT PAS y participer.

Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions médicales figurant à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

EPREUVE:

Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Commission et d'en aviser son adversaire.

L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.

En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

22075444 : NEUILLY O. / MONTERFMEIL FC du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de NEUILLY O. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 13h00, sur le stade Monclar à NEUILLY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MONTERFERMEIL FC parvenu dans les délais impartis.

22075480 : GRETZ TOURNAN SC / ST MAUR F. MASC VGA du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de GRETZ TOURNAN SC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 13h00, sur le stade Lucien Laumonde à GRETZ.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de SAINT MAUR VGA parvenu dans les délais impartis.

22075478 : LONGJUMEAU FC / VOISINS FC du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de LONGJUMEAU FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 13h00, sur le stade Frédéric Langrenay à LONGJUMEAU

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VOSINS FC parvenu dans les délais impartis.

22075499 : AFP 18 / POISSY AS du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire et de terrain d'AFP 18 via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 15h00, sur le stade des Fillettes à PARIS 18^{ème}.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de POISSY AS parvenu dans les délais impartis.

22075456 : JOINVILLE RC / COSMO ST DENIS du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de JOINVILLE FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 13h00, sur le stade des Fillettes à PARIS 18^{ème}.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de COSMO ST DENIS parvenu dans les délais impartis.

22075482 : BOBIGNY ACADEMIE / SAINT BRICE FC du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire et de terrain de JOINVILLE FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 12h30, sur le stade Auguste Delaune à BOBIGNY.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de ST BRICE FC parvenu dans les délais impartis.

22075436 : LIVRY GARGAN FC / VAL DE L'YERRES du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de LIVRY GARGAN FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 13h00, sur le stade Alfred Marcel Vincent à LIVRY GARGAN.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VAL DE L'YERRES parvenu dans les délais impartis.

22075476/477 : SAINT GERMAIN ST PIERRE / PUTEAUX CSM ou MAISONS ALFORT FC du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de SAINT GERMAIN ST PIERRE FC via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 13h00, sur le stade Just Fontaine à ST PIERRE DU PERRY

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de votre adversaire parvenu dans les délais impartis.

22075473 : ARPAJONNAIS / FONTENAY LE FLEURY FC du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire d'ARPAJONNAIS via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 13h00, sur le stade Louis Babin à ARPAJON.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FONTENAY LE FLEURY FC parvenu dans les délais impartis.

22075431 : CESSON VERT ST DENIS ES / FONTENAY SOUS BOIS US du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de CESSON VERT ST DENIS via FOOTCLUBS, en raison d'un arrêté municipal.

Réception de l'arrêté municipal.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 13 octobre 2019 à 15h00.

22075503 : LE MEE SPORTS / CRETEIL LUSITANOS US du 13/10/2019

Courriel des 2 clubs du 08/10/2019

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 12h00 en lever de rideau de la Coupe de France, sur le stade Pozoblanco au MEE SUR SEINE.

Accord de la Commission.

22075495 : RACING CF / CHANTELOUP LES VIGNES du 13/10/2019

Courriel du RACING CFF.

Suite à la suspension du terrain du RACING CF en Coupe Gambardella pour toute la saison 2019/2020, la Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville de COLOMBES accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 11 octobre 2019 à 12h00.**

**U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.
1^{er} Tour**

22073593 : CLAYE SOUILLY / PARIS FC 2 du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire de CLAYE SOUILLY SPORTS via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 12h00, sur le stade Clément Petit 3 à CLAYE SOUILLY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de votre adversaire parvenu dans les délais impartis.

22073601 : CRETEIL LUSITANOS US 2 / ST LEU 95 FC du 13/10/2019

Demande à jouer ce match le 27/10/2019 de CRETEIL LUSITANOS US via FOOTCLUBS, en raison de l'absence de l'éducateur.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report et au surplus la date proposée étant la date du prochain tour, **la Commission maintient le match le Dimanche 13 Octobre 2019 à l'horaire officiel.**

U18 - CHAMPIONNAT

21452303 : NEUILLY SUR MARNE SFC / ISSY LES MOULINEAUX FC 2 du 06/10/2019 (R3/C)

La Commission,

Après lecture de la F.M.I., du rapport de l'arbitre et des courriels de NEUILLYS SUR MARNE SFC et ISSY FC,

Considérant que l'équipe d'ISSY FC est arrivée au stade sans équipements,

Considérant que l'éducateur d'ISSY FC a contacté par téléphone un parent de joueur pour qu'il ramène les équipements au stade,

Considérant que le club de NEUILLY SUR MARNE SFC a, dans un premier temps de proposer de prêter des équipements avant de se rétracter,

Considérant que l'arbitre a prévenu qu'il laisserait le quart d'heure réglementaire mais qu'il n'irait pas au-delà,

Considérant que les équipements sont finalement arrivés à 13h20 pour un coup d'envoi à 13h,

Considérant que l'arbitre a décidé de ne pas faire jouer le match,

Considérant que le non déroulement du match est de la responsabilité du club d'ISSY F.C. qui s'est présentée au stade sans équipements,

Par ces motifs,

. donne match perdu pour erreur administrative à ISSY FC (0 point – 0 but) pour en attribuer le gain à NEUILLY SUR MARNE SFC (3 points – 0 but).

21452182 : CLAYES SOUS BOIS US / MAUREPAS AS du 03/11/2019 (R3/B)

La Commission,

Après lecture du courriel de CLAYES SOUS BOIS et de l'attestation de la Mairie informant de la fermeture des installations les 2 et 3 novembre 2019.

Cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

Elle vous indique également la possibilité d'inversion, avec l'accord de votre adversaire.

21451649 : JEUNESSE AUBERVILLIERS / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 20/10/2019 (R1)

RAPPEL

La Commission demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville d'AUBERVILLIERS accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 18 octobre 2019 à 12h00.**

**U17 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.
Tour de Cadrage**

22001693 : PALAISEAU US / GOBELINS FC du 13/10/2019

Demande de changement d'horaire et de terrain de PALAISEAU US via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 14h30, sur le stade Georges Collet 1 à PALAISEAU.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de GOBELINS FC parvenu dans les délais impartis.

U17 REGIONAL - FEUILLE de MATCH MANQUANTE

2^{ème} et dernier Rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir pour **MARDI 15 OCTOBRE 2019, dernier délai**, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

La Commission demande à l'arbitre désigné, un rapport précisant le résultat de la rencontre concernée.

21453481 : PARIS ST GERMAIN F.C. / RED STAR F.C. du 22/09/2019

U16 - FEUILLES de MATCHS MANQUANTES

21452818 : PARIS CENTRE DE FORMATION / BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 du 15/09/2019 (R2/B)

La Commission,

après réception du rapport de l'arbitre précisant le résultat de la rencontre,

constatant le non envoi de l'original de la feuille de match par le club recevant après 2 rappels :

1^{ère} demande le 24/09/2019

2^{ème} demande le 01/10/2019

Par ces motifs,

donne match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre en application de l'article 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

PARIS CENTRE DE FORMATION : -1 pt – 0 but

FLEURY 91 FC : 3 pts – 17 buts.

U16 - CHAMPIONNAT

21453366 : ETAMPES F.C. / BUSSY ST GEORGES du 20/10/2019 (R3/D)

RAPPEL

Courriel d'ETAMPES F.C. et attestation de la Mairie informant de l'indisponibilité du stade Jo Bouillon jusqu'au 22/10/2019, en raison de travaux.

Cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer sa rencontre, **information à communiquer au plus tard mardi 15 octobre 2019.**

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

Elle vous indique également la possibilité d'inversion, avec l'accord de votre adversaire.

21453372 : BUSSY ST GEORGES FC / LES ULIS CO du 03/11/2019 (R3/D)

La Commission,

Après lecture de l'attestation de la Mairie de BUSSY ST GEORGES informant de la fermeture des installations les 2 et 3 novembre 2019.

Cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

Elle vous indique également la possibilité d'inversion, avec l'accord de votre adversaire.

21453443 : BUSSY ST GEORGES FC / UJA MACCABI du 19/04/2020 (R3/D)

La Commission,

Après lecture de l'attestation de la Mairie de BUSSY ST GEORGES informant de la fermeture des installations les 18 et 19 avril 2020.

Cette rencontre étant prévue au calendrier général, la Commission invite le club à trouver un autre terrain pour jouer cette rencontre.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

Elle vous indique également la possibilité d'inversion, avec l'accord de votre adversaire.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U14

Tour de cadrage :

22020947 GOBELINS FC 2 / JA DRANCY 1 du 05/10/2019

Ce match est reporté au samedi 02/11/2019.

Possibilité de jouer avant cette date avec accord des 2 clubs.

1/32^{èmes} de Finale :

Les rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu le **SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019** (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

EPREUVE:

Le coup d'envoi des rencontres est fixé à 15h30.

Dans le cas où l'équipe recevante bénéficie d'une dérogation horaire annuelle pour ses rencontres de Championnat à domicile, le coup d'envoi est fixé à l'horaire de ladite équipe dans son Championnat.

FEUILLES DE MATCH :

Utilisation de la Feuille de Match Informatique.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN ARBITRE OFFICIEL**, à la charge du club recevant.

CHAMPIONNAT U14

21453839 ACBB 1 / CFFP 1 du 12/10/2019 R1/B

Demande via Footclubs de l'ACBB pour décaler le coup d'envoi du match à 17h30 au stade Le Gallo à BOULOGNE BILLANCOURT.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du CFFP qui doit parvenir au plus tard le vendredi 11/10/2019 – 12h00.

CHAMPIONNAT U15 REGIONAL

21454560 CRETEIL US / PARIS ST GERMAIN FC du 12/10/2019

Demande via Footclubs de CRETEIL US pour avancer le coup d'envoi du match à 15h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du PARIS ST GERMAIN FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 11/10/2019 – 12h00.

C.D.M. - CHAMPIONNAT

21448724 : PORTUGAIS ULIS AS / CHAMPS du 15/09/2019 (R2/B)

La Commission,

Après lecture du courriel des PORTUGAIS DES ULIS concernant un problème lié à la clôture de la feuille de match informatisée et le non établissement d'une feuille de match papier,

. demande un rapport complémentaire à l'arbitre officiel sur les avertissements éventuellement donnés ainsi que le score du match et aux 2 clubs la composition de leur équipe le jour du match, pour sa réunion du mardi 15 octobre 2019.

C.D.M. - CHAMPIONNAT**21448995 : PORTUGAIS EN FRANCE / ARCOP NANTERRE du 22/09/2019 (R3/B)**

La Commission,

Après lecture du rapport complémentaire de l'arbitre officiel concernant un problème lié à la clôture de la feuille de match informatisée et le non établissement d'une feuille de match papier,

Après lecture des courriels des 2 clubs informant de la composition de leur équipe le jour du match.

La Commission entérine le score comme suit :

PORTUGAIS EN FRANCE : 3 buts

ARCOP NANTERRE : 3 buts

581792 – PORTUGAIS EN FRANCE

CELINO LOPES FERNANDES

CARLOS DOS SANTOS

LUIS DE JESUS MATOS

KEVIN DA GRACA

PAULO FURTADO BORGES

IVANILDO FURTADO MENDES

SANDRO LOPES FERNANDES

JOEL DOS SANTOS

ANDRE ROSA

JACQUILINO DOS SANTOS MENDES

PAULO LOPES FERNANDES

CAMARA BIRO

ALESSANDRO BUENO RIBEIRO

ERIKSON MENDES CORREIA

548746 – ARCOP NANTERRE

BERRI FOUAD (2546724383)

BERRI MOUSSA (2546372357)

DE CASTRO JOËL (2546270212)

DE FREITAS RAOUL (2546539289)

DO SOUTO ANTONY (2330022946)

LOUSADA JEREMIE (2358028093)

MADURO MARTINS DAVID (2318042429)

MARTINS ALVES MICKAEL (2398011474)

MARTINS DA SILVA FILIPE (2546068499)

MONTEIRO DAVID (2368049992)

PEDREIRA DOS SANTOS MIGUEL NELSON (2318073466)

RODRIGUES ALVES ALEXANDRE (2543432071)

ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**32èmes de Finale****22072909 : EPINAY ACADEMIE / RUEIL MALMAISON FC du 13/10/2019**

Demande d'inversion des 2 clubs via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 13 Octobre 2019 à 9h30, sur le stade du Parc T4 à RUEIL MALMAISON.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.